

COMMUNIQUE N° 000133 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NY DU
17 SEPT 2025 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE
COTATION N° 001BIS/DC/CRTV/CIPM/2025 DU 21 JUILLET 2025 POUR LA
FOURNITURE DES CARTES TELEPHONIQUES A LA CRTV -EXERCICE 2025

FINANCEMENT : BUDGET CRTV, EXERCICE 2025

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des candidats ayant participé à la Demande de Cotation dont l'objet est susmentionné que la société **MTN CAMEROON, BP : 15574 Douala, tél : 679 00 90 00 / 679 00 90 45**, a été déclarée attributaire de ladite demande de cotation, pour un montant **TTC de F CFA 23 999 685 (vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent quatre-vingt-cinq)** et un délai d'exécution de **SEPT (07) jours**.

L'entreprise retenue est par conséquent invitée à bien vouloir prendre l'attache la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9ème étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/ 222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, mail : pendacrtv@gmail.com ou pendal@crtv.cm, pour la suite de la procédure.



Ampliations :

- MINMAP
- ARMP ;
- Intéressés ;
- Archives.